



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 9 juillet 2024
Date de publication : 22 juillet 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre,	CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, REBILLARD Jean- Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL	Mohamed, BOURGEOIS- REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée, BOUTELOUP Guillaume
--	---	---

Conseillers absents ayant donné procuration

NONNOTTE-BOUTTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia, JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, FICHERE Jean-Pascal donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, JEANNET Nathalie donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à DRUET Timothée, MUGNIER Christine donne procuration à DOUZENEL Alexandre, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

Objet : Choix du mode de gestion de « La Commanderie »

Rapporteur : Madame Patricia ANTOINE

La Ville de Dole est propriétaire d'un équipement culturel à large rayonnement situé sur la rive gauche du Doubs. Cet équipement, dénommé « La Commanderie » dispose d'une salle de spectacles modulable, avec une scène de 400 m², permettant d'offrir de 500 à 1728 places assises extensibles à un public debout de 2900 personnes.

Depuis 2016, la gestion de cet équipement est confiée à la Société Publique Locale « Hello Dole » qui a notamment pour objet social la gestion d'équipements culturels et événementiels. Ainsi, elle est titulaire d'un contrat de Délégation de Service Public se terminant au 31 décembre 2024.

Toutefois, à ce jour, des travaux s'avèrent nécessaires dans le bâtiment et notamment : le remplacement de la tribune.

En conséquence, la Ville de Dole a mené une réflexion pour intégrer ces travaux à la gestion du bâtiment. Dans cette perspective, il convient d'opter pour le mode de gestion de cet équipement. Le choix se porte ainsi entre la gestion en régie et la gestion déléguée.

A l'appui du rapport sur le choix du mode de gestion, et suite à l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 14 juin 2024, il est proposé de recourir à la concession de services et travaux confiée à la SPL Hello Dole. Ce mode de gestion apparait comme la solution la plus adaptée à la gestion de « La Commanderie » et permet d'intégrer les travaux à venir.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 12 juillet 2024,
Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services publics Locaux du 14 juin 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le choix du mode de gestion de « La Commanderie » en concession de services et travaux avec la SPL Hello Dole.

SCRUTIN	POUR : 30	ABSTENTION(S) : 5
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles
- SPL Hello Dole

Fait à Dole, le 15 juillet 2024.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUN

